

Image not found or type unknown



droit de visite et le partage de l'autorité parentale

Par **souhail25**, le **02/04/2013** à **10:39**

bjr j'aimerais bien savoir le partage de l'autorité parentale c'est quoi car moi je vis en Algerie mon ex en France je vois mes filles que les vacances de l'été . le juge m'a donné le droit de visite deux fois par an est ce que c'est suffisant pour voir mes filles comme ça c'est de l'injustice.le consulat refuse de me donné de visa pour au moin venir les voir au moin chaque mois .aidez moi svp sachant bien que j'ai une fille qui est née en France elle as maintenant 10 ans et l'autre 15 ans résidente en France elles ont pas de nationalité Française merci